



An agency of the Government of Ontario  
Un organisme du gouvernement de l'Ontario

# Demande de permis d'entreposage hors site

## Programme de protection financière des producteurs de céréales

Page 1 de 1

Nom de l'exploitant d'élevateur à grains ou de la provenderie qui détient un permis			
Nom		Date	
Emplacement de l'entreposage hors site			
Nom du propriétaire		Adresse postale	
Lot	Concession	Canton	Comté
Renseignements sur la police d'assurance/le contrat de location			
Police d'assurance jointe <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Contrat de location joint <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Date d'expiration de la location	
Renseignements sur l'entreposage			
Schéma de l'aire d'entreposage			
Diamètre et hauteur des conteneurs	Capacité normale des conteneurs	Accès aux fins d'inspection <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Installation d'aération <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Signature de l'exploitant d'élevateur à grains		Numéro de permis de l'élevateur à grains	
Autorisation accordée par l'inspecteur en chef G.10 S.21(4)			
Signature		Date	

Les renseignements personnels inscrits sur les formulaires du programme sont recueillis en vertu de la *Loi sur le grain*. Ils serviront à déterminer l'admissibilité à l'octroi d'un permis de marchand. Les questions sur cette collecte de renseignements doivent être adressées à : Inspecteur en chef, Agricorp, C.P. 3660, succ. Centrale, Guelph (Ontario) N1H 8M4 1 888 247-4999 téléc. (519) 826-3367